



Bulletin d'informations n°8

Novembre 2012

MAIRIE DE LEMUD—1 rue du Moulin 57580 LEMUD

Permanence : Mardi et Jeudi de 17H00 à 19H00

Présence du maire le mardi de 18H à 19H, d'un adjoint le jeudi de 18H à 19H

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers habitants

L'année 2012 a été marquée par plusieurs événements qui ont fait l'actualité du village.

- La fermeture d'une classe de maternelle due à un manque d'effectifs.
- La fin des travaux d'aménagement de la première tranche du nouveau lotissement.
- La vente des parcelles et surtout la sortie de terre des premières maisons.

Suite à la parution de certains articles dans le journal local, j'apporterai lors de la cérémonie des vœux, les explicatifs et rectificatifs nécessaires.

Je tiens en mon nom et celui du conseil municipal à remercier, Marie Jo Zimmermann pour la subvention accordée concernant l'achat du jeu récréatif installé dans la cour de l'école.

Hervé SENSER

Mairie

Une permanence sera tenue exceptionnellement le 31 décembre 2012 de 11 h à 12 h, pour les dernières inscriptions à la mairie.

FETES DE FIN D'ANNEE 2012

Monsieur le maire, ainsi que le conseil municipal vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année 2012.

Recensement

Le recensement de la commune effectué cette année donne une population de 313 habitants.

Recensements précédents:

2007 : 304	1999 : 297	1989 : 325
1982 : 322	1975 : 198	1968 : 167

Inscription

Les nouveaux habitants peuvent se présenter en mairie aux horaires de permanence afin de s'inscrire et retirer les sacs jaunes pour effectuer le tri sélectif.

Etat Civil

Naissance : Mathéo LOEW né le 05 Février 2012.

Johan OTTEMER-PAUTROT né le 01 Mars 2012.

Lylou LADJANI née le 30 Avril 2012.

Lucie LEONARD née le 21 Juin 2012.

Tous nos vœux de prospérité aux nouveau-nés et félicitations aux parents.

Mariage : Laëtitia GUILLIEM et Cédric LEONARD se sont unis le 10 Mars 2012. Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès : Mme Frida PINTER décédée le 01 Mars 2012.
Mme Maria SENSER décédée le 01 Mai 2012.
Toutes nos condoléances aux familles.

Visitez le site web de la commune <http://mairie.lemud.free.fr/>

Tondeuse



La commune a décidé de vendre dans l'état, une tondeuse autotractée, WOLF PRO RTR56 pour un prix de 500 €. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie.

Declaration travaux

Il est rappelé qu'avant toutes modifications extérieures de votre maison, une demande préalable doit être présentée en mairie, concernant notamment :

Toiture, peinture ou crépi de façade, changement de fenêtre, murette...

Cette liste n'étant pas exhaustive, pour plus de renseignements prendre contact en mairie.

Le document à remplir est le CERFA 13404*02, que vous pouvez imprimer sur www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13404.do

L'imprimé pour un permis de construire est le CERFA 13406*02 que vous pouvez imprimer sur

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13406.do

Séniors et Sécurité

Suite à la recrudescence de cambriolages dans notre région, la gendarmerie de Verny-Rémilly est venue sensibiliser les séniors, sur les réflexes préventifs à adopter.



A vos agendas

SAMEDI 08 DECEMBRE 2012

Saint Nicolas passera voir les enfants à domicile à partir de 16H30.

SAMEDI 12 JANVIER 2013

Vœux du Maire.

RAPPEL

Chats

Il y a un an, nous vous avons rappelé qu'il était interdit de nourrir les chats errants afin d'en limiter la prolifération. Aujourd'hui un certain nombre de chats errants se promènent rue de Lorraine, rue du stade et dans le lotissement l'orée du bois. Il est conseillé de nourrir vos animaux à l'intérieur de votre domicile. En effet, si aujourd'hui il y en a toujours autant c'est qu'ils sont nourris quotidiennement. Il est également interdit de les empoisonner, ou de les éliminer. Nous vous remercions de respecter ces consignes, sinon une plainte sera déposée.

Bus 2012-2013

		05 décembre 2012
09 janvier 2013	13 février 2013	06 mars 2013
10 avril 2013	15 mai 2013	05 juin 2013

Vous trouverez ci-dessus les dates de passage du bus les mercredis, à destination de METZ. Départ place sainte Félicité à 13h15 pour un retour prévu vers 18 h.

La participation de chaque voyageur sera d'environ 3 €, le restant étant pris en charge par la commune.

Visitez le site web de la commune <http://mairie.lemud.free.fr/>

Retrospective 2012

Janvier

Vœux du maire et remise des récompenses pour les maisons fleuries et maisons illuminées.



Février

Repas des anciens à Aube avec la commune d'Ancerville.



Mai

Création de panneaux présentant le fleurissement de la commune



Retrospective 2012 -suite- Juin



Comme chaque année, l'inauguration de la fête patronale par le maire et la présidente de l'association « Du côté de Lemud » s'est déroulée sous un beau soleil, en présence de nombreux habitants du village.

Novembre 2011



Lotissement "Le Cugnot"

Novembre 2012



Juin 2012



Les maisons du lotissement sortent de terre rapidement. Les travaux ont commencé fin 2011 avec une réception provisoire en juin 2012. Actuellement 31 parcelles ont été déjà vendues sur les 37 de la première tranche, ce qui laisse à penser que toutes les parcelles seront rapidement acquises.

Les rues du nouveau lotissement ont trouvé un nom:

Rue André BOIME
(maire de Lemud de 1971 à 1989)
Rue Eugène LEROY
(maire de Lemud de 1947 à 1971)
Rue Edouard SENSER
(maire de Lemud de 1905 à 1929)

Pour tout renseignement concernant les terrains
prendre contact avec :

Delt'Aménagement 9A rue Saint Léon
57850 DABO Tél: 03.87.03.20.70



MARCHE DE NOEL A L'ECOLE 08 DEC 2012



A la rentrée, après avoir retrouvé madame Peggy Eby en maternelle et madame Sophie Muller au CP, les 46 élèves de l'école L'Arche de Noé (de la petite section au CP) ont découvert leur nouvelle maisonnette dans la cour.

L'école a perdu une classe mais pas l'énergie de ses enseignantes, qui préparent avec les enfants le marché de Noël du samedi 8 décembre (de 10 heures à 14 heures): au menu, chants de Noël, artisans et bourse aux jouets, marrons chauds, vin chaud et tartiflette ! Sans oublier la traditionnelle visite du père Noël !

Article et photo : S.MULLER

ASSOCIATION DU COTE DE LEMUD

Cette année l'association a organisé trois marchés du terroir, la fête des voisins, et la fête patronale. Tous les lundis les doigts de fée se retrouvent pour se mettre à l'ouvrage... Vous pouvez admirer leurs créations lors des marchés du terroir ou de Noël. L'assemblée générale qui a eu lieu en novembre, a permis de constituer le nouveau bureau, toujours présidé par madame Sophie Muller, entourée de Denis Bischoff, Pascal Muller, Rocco Garofalo et Maryline Huvig. Ils vous dévoilent une partie de leurs projets: un concours de "caisses à savon"... En cette fin 2012 l'association « Du côté de Lemud » est fière de fêter ses 4 ans!

Article : S.MULLER Photo : J. MICELI



FC GUINGLANGE - LEMUD



Le deuxième feu de la Saint-Jean organisé par le Football Club de Guinglange-Lemud a été moins couru que celui de l'an passé. En cause : la météo. Certes, il a fait gris mais les villageois étaient venus suffisamment nombreux pour qu'il y ait la queue à la buvette, au barbecue, et surtout aux frites. Sur la piste mouillée, ils n'étaient pas nombreux à venir danser. Après le casse-croûte, beaucoup sont allés observer l'enchevêtrement de palettes et de planches qui constituaient le bûcher. Une porte en bois était disposée au sommet comme pour symboliser le passage vers l'été. Au coucher du soleil, l'amas de bois d'une dizaine de mètres de haut est finalement embrasé, mais a peiné à démarrer en raison de l'humidité. Mais une fois la base en flammes, celles-ci se sont vite propagées vers le sommet. Le feu a perduré ainsi pendant des heures pour la satisfaction des grands comme des petits, même si le petit Enzo a déclaré aimer "surtout les feux d'artifice".

Article et photo : J MICELI

LEMUD et son histoire

Sur le mammouth de Lemud...

En 1935, un article du naturaliste Wilfrid Delafosse retraçait l'historique des découvertes d'ossements fossiles de mammouths dans le département de la Moselle, il est fait mention d'une molaire de mammouth trouvée quelque part entre Lemud et Rémyilly dont voici la description laconique :

« Une belle molaire M_3 inférieure gauche trouvée entre Lemud et Rémyilly. Il n'a pas été possible de préciser le gisement. Don de M. Deléton au Musée de Metz ».

Il s'agissait donc de la dernière molaire du fond de la mâchoire. Une telle dent fossilisée pèse dans les 2 kg. Selon Delafosse, cette molaire appartient à l'espèce *Mammuthus primigenius*, la forme la plus courante et la plus récente des mammouths de Moselle. Ils ont vécu entre 600.000 et 10.000 ans avant notre ère.

Ce document suscite plusieurs questions auxquelles je vais essayer d'apporter des éléments de réponse :

1. De quand date la découverte ?

La découverte aurait eu lieu entre 1914 et 1926, car la molaire n'est pas citée dans l'étude de G. Goury de 1914, mais est citée pour la première fois en 1926 dans un texte d'Emile Linckenheld.

2. A quel endroit précis se trouvait la molaire ?

La carte géologique de Metz indique que la Nied coule sur des alluvions récentes. Entre Lemud et Rémyilly, la zone s'étend sur 250 à 850 mètres de large sur un linéaire de 3 km. La zone est donc assez grande mais relativement bien délimitée. On observe également que la ligne de chemin de fer traverse cette zone.

3. Quelles étaient les circonstances de la découverte ?

Les fossiles de mammouths sont généralement retrouvés lors de travaux de construction à proximité d'une rivière. A Lemud, la molaire a pu être trouvée lors des travaux sur la ligne de chemin de fer dans les années 1850. Elle aurait alors été conservée par son inventeur jusque dans les années 1920.

4. Qui était ce M. Deléton ?

Le patronyme Deléton n'est pas retrouvé dans les archives de l'état civil : ni à Lemud, ni à Rémyilly, ni ailleurs en Lorraine. Ce qui laisse à penser que le personnage était là de passage. Un militaire ? Il a existé un Deléton blessé à Brest en 1914 à l'hôpital maritime et appartenant au 61^e régiment d'artillerie de Saint-Avold. Un ouvrier ou un ingénieur sur le chantier du chemin de fer, alors ? Le mystère reste entier.

5. Où se trouve la molaire fossilisée aujourd'hui ?

Selon Emile Linckenheld la molaire de Lemud se trouve au Musée de Metz depuis 1926. De nos jours, les 68 fossiles de mammouths répertoriés dans l'article de Delafosse y sont toujours présents. Mais ils sont malheureusement inaccessibles au public car rangés en vrac dans des cartons, dans un grenier, exposés aux chaleurs estivales comme aux rigueurs hivernales...

Article : Jérôme MICELI

LEMUD et la fin du monde le 21 décembre 2012

vu sur Internet

En tapant « LEMUD FIN DU MONDE » dans un moteur de recherche sur internet nous nous retrouvons sur une page de Wikipédia « PREDICTION POUR DECEMBRE 2012 »
En nous rendant au chapitre 3.4 Autres concepts
voici ce que nous pouvons lire...

...

Une autre croyance, indique que le village de Lemud pourrait, comme Bugarach, être un lieu de refuge suite à la supposée fin du monde de 2012. Cette affirmation s'appuierait sur un ancien texte datant du passage d'Attila, surnommé « le fléau de Dieu », à Lemud, le 4 mai 451, date à laquelle les Huns auraient enterré le « trésor de l'Apocalypse » sur les bords de la Nied, après avoir brûlé Metz (7 avril). Ce mystérieux trésor protégerait les survivants de la fin du monde. Ainsi, quiconque se trouverait à proximité du « Trésor de l'Apocalypse » serait épargné par la fin du monde.